

## 15 août 2003 : Pèlerinage à Font Sante

C'est dans ce contexte de forte sécheresse (qui marquera cet été 2003) nous rappelant impitoyablement à quel point l'eau est un bien de plus en plus rare, de plus en plus précieux, que le Père Michel Marie organise un pèlerinage à Font Sante (à Bruis, entre le quartier d'Usage et le Clôt d'Entouret) ce vendredi 15 août 2003.

Cette journée sera l'occasion de renouer avec une tradition locale remontant au 18<sup>ème</sup> siècle d'après les propos rapportés dans le livre de l'Abbé Allemand de 1904 et dans lequel on peut lire au sujet de la source de Font Sante : « ... De plus, aux époques de forte sécheresse, on voit les paroisses de Bruis, de Sainte-Marie, de Montmorin, de Pommerol venir en procession pour demander la pluie. »

### Programme de la journée : solennité de l'Assomption et fête de Bruis :

- 8 h : messe à l'église de Bruis
- 9 h : départ de l'église pour un petit pèlerinage à Font Sante pour demander la pluie (pèlerinage traditionnel des paroisses de Montmorin, Bruis, Sainte-Marie et Pommerol)
- 9 h 10 : départ du bas du champ sur la route du clôt d'Entouret.
- 10 h 30 : messe à la Chapelle Notre Dame de la Paix à Montmorin.

Pour le 31 août, à 8 h 30, il y aura une messe à l'église de Montmorin pour célébrer les 10 ans du décès du Père Jean.

Rappel : il y a une messe à la chapelle Notre Dame de la Paix à Montmorin tous les dimanches à 10 h 30 ainsi que tous les jours de semaine à 7 h (sauf jeudi : 17 h)

Le 16 septembre il y aura une messe à 18 h à Sainte-Marie.

## FETE INTERCOMMUNALE ...

Le dimanche 20 juillet dès les premières heures du jour le village de Sainte-Marie était prêt pour accueillir les participants à la fête intercommunale (cinquième édition) une manifestation devenue désormais très attendue dans toute la vallée de l'Oule, de la basse à la haute en passant par la moyenne.

Depuis sa création en 1999 cette manifestation fédère chaque année toutes les forces vives de la vallée en faisant largement appel au bénévolat et à la bonne volonté de chacun. Le système fonctionne bien car la fête intercommunale c'est aussi la preuve tangible du lien très fort et ancestral qui unit les trois villages de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie, même si ces trois communes ne font pas partie du même canton. Les exposants du vide grenier et le stand du CACT ont très vite occupé les quelques places

à l'ombre qui leur avaient été réservées. Les visiteurs ont pu flâner malgré une canicule écrasante, à la recherche de l'objet rare, de la bonne affaire pour aller se rafraîchir quelques arbres plus loin à l'heure de l'après-midi offert par le CACT. Comme chaque année le repas champêtre, pôle d'attraction de la journée a rassemblé de nombreux convives sous le hangar de Jean-Pierre Bégou (idéal pour l'ombre) et autour d'une gastronomie locale très « vallée de l'Oule » avec entre autres, gigots d'agneau « de chez Gérard », fromages de chèvre « de

chez Hervé », légumes et noix « de chez Didier ». L'animation musicale par le groupe Baltazar de Saint Sauveur a fait l'unanimité grâce à un joli mélange instrumental (guitare, accordéon, violon et percussions) autorisant un large répertoire : du musette au folklore des pays de l'Est sans oublier quelques chansons françaises incontournables. Dès le dessert petits et grands étaient invités à participer au jeu du filet garni. La gagnante de cette année : Monique Cousin de Bruis.

## ...ET FETE DE LA NOIX

Mais ce dimanche 20 juillet, la fête intercommunale c'était aussi la fête de la noix, un thème qui tombe sous le sens dans cette vallée de l'Oule qu'on appelle aussi parfois « la petite Isère ».

C'est donc dans le cadre des foires agricoles que le Groupement Des Agriculteurs de l'Oule s'est largement mobilisé pour proposer diverses animations pédagogiques permettant de découvrir les diverses étapes de la valorisation de la noix : à commencer par le greffage de l'arbre (démonstration par Monsieur Razaud de Montmorin). Etait également exposé tout le matériel agricole nécessaire à la transformation du produit : la secousseuse, la ramasseuse, la casseuse, et... la main de l'homme pour énoyer puis qu'à ce jour aucune mécanique n'est encore capable de le faire ! Une démonstration en « modèle réduit » réalisée par Didier Reymont du GDA a permis ensuite de transformer les cerneaux de noix en huile, cette huile magique qui a elle seule contient trois acides gras insaturés dont l'acide linoléique plutôt rare.

Pour faire comme un clin d'œil à cette attraction, on pouvait également visiter ce jour-là et dans le cadre de cette démarche très « intercommunale » la magnifique exposition d'outils anciens à l'Ecurie Casado sur la commune de Montmorin. Cette exposition est en principe ouverte au public en permanence, en tout cas en fonction des disponibilités de Monsieur Casado, son créateur. Pour la

visiter il est conseillé de téléphoner au préalable au 04 92 66 04 39 ou au 04 92 66 09 82. Autre temps fort de la journée :



le concours de pâtisseries à base de noix. Les membres du jury ont dû goûter à tout, et même y revenir avant de se prononcer pour un gagnant. Chose d'autant plus difficile que tous les gâteaux et tartes présentés rivalisaient d'originalité. Allant de surprises en surprises le public a ainsi pu découvrir la noix sanguine dont les cerneaux rouges vin se prêtent admirablement à la décoration. Ces cerneaux proviennent d'un noyer, jusqu'à preuve du contraire unique dans le département et qui se trouve dans le jardin de la cure à Montmorin. C'est finalement Emmanuel Reymont - 9 ans ! - qui a remporté le concours avec ses croquants dont la recette n'est pas prête d'être divulguée !

### La noix de la vallée de l'Oule : un produit typiquement « slow food »

Parmi les visiteurs présents à la fête de la noix : Philippe Rostain, représentant du convivium « coolporteur » qui est l'unité

locale du mouvement international SLOW FOOD, basée à La Roche des Arnauds. Il est venu ce dimanche 20 juillet à la fête de la noix se mêler discrètement au public avec une petite idée derrière la tête : recueillir des informations sur la noix de la vallée de l'Oule, y goûter et peut-être envisager à terme de faire inscrire ce produit à l'inventaire de « l'arche du goût », une grande opération (initiée par Slow food) de recensement et de mise en valeur de productions agroalimentaires en danger d'extinction. Il faut savoir par exemple que des productions locales vouées à disparaître ont ainsi été sauvées en Italie grâce à l'action de Slow Food, ce mouvement international né pour s'opposer aux effets dégradants de l'industrie et de la culture fast food qui standardise les goûts. Slow food entend promouvoir une philosophie du plaisir et du bien-manger en aidant les producteurs artisans de l'agroalimentaire qui font des produits de qualité. Les agriculteurs de la vallée de l'Oule auraient tout à gagner si leur production faisaient partie un jour des 150 produits déjà validés.

Ce dimanche 20 juillet à Sainte-Marie, la noix de la vallée de l'Oule n'a pas dit son dernier mot et vous donne rendez-vous l'année prochaine, sous une forme ou sous une autre, pour la sixième édition de la fête intercommunale qui devrait avoir lieu à Bruis.

# Dans la vallée...dans la vallée....

## Bienvenue

Bienvenue à Monsieur et Madame Grilly et leurs trois enfants (dont deux jumelles de 10 mois) qui vont s'installer à Montmorin dans l'appartement de l'école. Monsieur Grilly sera employé à mi-temps par la CCVO en **Contrat à Durée Déterminée**, comme l'ont souhaité les élus, à partir de la rentrée pour y assurer le ménage des locaux publics sur les trois communes et la surveillance de la cantine scolaire.

Nous en profitons pour rappeler que la rentrée scolaire à Montmorin aura lieu le 25 août. En raison d'un effectif relativement élevé cette année (17 élèves) la solidarité entre les trois écoles du regroupement va à nouveau s'exprimer et permettre à l'école de Montmorin de bénéficier de quelques bureaux manquants que va nous prêter l'école de l'Epine.

Bienvenue également à Mathieu Ladreyt qui occupe un studio à Ste-Marie depuis la mi-juillet. Sans le savoir vous le connaissez sans doute déjà puisque c'est lui qui assure maintenant la tournée hebdomadaire de la boulangerie de La Motte Chalancon.

## Annonce :

Monsieur Ladreyt cherche à louer une plus grande maison sur Ste-Marie, Bruis ou Montmorin.

Son téléphone : 06 72 02 28 97

## Condoléances

Nous avons appris le décès accidentel, par noyade, de la mère de Nathalie Laury d'Establet à qui nous tenons à témoigner à cette occasion toute notre sympathie. Infirmière à domicile, Nathalie intervient dans la vallée auprès de nombreuses personnes âgées auxquelles elle dispense des soins avec la plus grande générosité.

A Sainte-Marie, c'est Mme Paule Barnaud, (Paulette) native du pays, qui est décédée le lundi 4 août. Elle était âgée de 89 ans.

Une cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 7 août en l'église de Meyreuil (dans les Bouches du Rhône) suivie de l'enterrement au cimetière de Sainte-Marie à 10 h 30.

A toute sa famille et ses amis nous présentons nos très sincères condoléances.

## Des nouvelles de :

**Jeannot Girousse** de la Rabasse : il va bien et profite de ce bel été pour se rétablir complètement.

**Denise Garambois** de Bruis est de retour dans ses foyers après quelques imprévus suite à une fracture au péroné.

**Françoise Joubert** est en ce moment chez elle à Ste-Marie. Nous avons eu le plaisir de la compter parmi nous à la fête intercommunale.

**Paul Rolland** de Ste-Marie va lui aussi beaucoup mieux et poursuit sa période de rééducation (suite à un "accident de tilleul") à la maison de repos de Tallard.

**Paul Bompard** de Bruis est toujours hospitalisé à Gap, à l'hôpital de l'Adret.

**Christian Riquet** de Chatusse est rentré chez lui après quelques jours en observation à l'hôpital de Gap.

**Elie Bompard** de Montmorin a regagné la résidence Les Roches d'or à Orpierre après un bref séjour à l'hôpital de Gap.

**A tous : bon rétablissement !**

## PAYS SISTERONAIS : phase finale

La préparation des contrats de territoire, ultime étape dans la création du Pays, est en cours. Continuité des Contrats Montagne, les Contrats de territoire permettront d'obtenir les financements pour certains projets après que ceux-ci aient été validés.

Ces projets ont la particularité de concerner l'ensemble du périmètre Pays Sisteronais-Buëch d'où la pertinence du projet de création d'un moulin à huile de noix sur la Vallée de l'Oule dans le cadre de l'opération valorisation de la filière noix, la population susceptible d'être in-

téressée n'étant en effet pas limitée aux trois communes de Bruis, Montmorin et Ste-Marie.

Il faut savoir enfin que la Communauté de Communes du Haut Buëch a délibéré pour être à son tour intégrée dans le périmètre du Pays Sisteronais-Buëch.

## RECTIFICATIF

**Fernand Berrenquier** aurait aujourd'hui à peu près le même âge que Marguerite Berger, Gaston Bouillet ou encore Collin Razaud.

Je remercie ces personnes pour m'avoir alertée sur une erreur commise dans le numéro pré-

cédent du fil de l'Oule. En effet, Fernand Berrenquier n'est pas mort à Valréas mais a été fusillé par les allemands le 4 juin 1944 à Pontcharra dans l'Isère, peu de temps avant la libération.

A 18 ans, il faisait déjà partie d'un mouvement de résistants

dans le maquis "Simon" mais était également membre de l'armée régulière à l'époque de ces tristes événements.

Huit jours plus tard, le 12 juin Marcel Arnaud de Montmorin était pris en otage et fusillé par les SS allemands sur la place de Valréas. Il avait alors 30 ans.

Cathy L.

## PASSAGE DU BIBLIOBUS



Le bibliobus sera devant la bibliothèque de Bruis le mardi 9 septembre entre 9 h et 10 h 30. Tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque sont invités à venir participer au renouvellement du stock de documents (romans, BD, K7 audio et vidéo...)

## SECHERESSE ET INCENDIE



La vallée de l'Oule n'a pas été épargnée par la série noire d'incendies qui sévit dans le sud de la France en cette période de sécheresse exceptionnelle. C'est la foudre qui est à l'origine du départ de feu qui s'est produit dans l'après-midi du dimanche 27 juillet au col de l'Arche sur la commune de Bruis. La pluie est venue en aide aux pompiers de Rosans - auxquels nous rendons hommage - si bien que le feu n'a ravagé qu'une surface d'environ 400 m<sup>2</sup>.

Par arrêté préfectoral en date du 25 juillet 2003, sont interdits :

- Le lavage des véhicules
- L'arrosage des pelouses
- Le remplissage des piscines
- L'arrosage des jardins aux heures les plus chaudes (soit entre 9 h et 19 h). Cette mesure ne concerne pas l'arrosage par goutte à goutte.
- La pêche dans l'Aygues et ses affluents (Oule compris), le petit Buëch, une partie du grand Buëch.
- Ceci jusqu'au 30 septembre 2003 sauf modification des conditions météorologiques.

# ...et développement durable...

## Une visite sur le terrain

Au cours de ces deux journées Monsieur Graglia, Monsieur le Préfet et Mme Martinez ont pu appréhender de façon concrète les divers paramètres du projet en se rendant, sous bonne escorte et en 4/4, sur la crête du col de Bruis. A l'unanimité, ils ont observé l'éloignement du site par rapport aux habitations. Leur sentiment est que les éoliennes seront sans l'ombre d'un doute moins visibles et mieux intégrées que les nombreux poteaux électriques présents un peu partout dans le paysage. Monsieur Graglia a particulièrement apprécié la qualité paysagère de la vallée, fortement marquée par l'agriculture. A quoi Monsieur Tenoux a répondu qu'il était indispensable pour la vallée de maintenir cette polyculture (arboriculture, élevage, lavande...) et a rappelé que c'est dans ce contexte qu'une ferme relais a été mise en place en 2001.

*"ce projet innovant et en totale adéquation avec la vallée de l'Oule doit bénéficier de tous les soutiens financiers possibles".*

*H. Martinez,  
(Député à l'Assemblée Nationale)*

ralisme sur la crête, entretenir le site éolien afin d'y éviter l'embroussaillage et permettre ainsi la préservation du papillon Apollon. Ainsi, contre toute attente, l'implantation des éoliennes offrira l'occasion de sauvegarder certaines espèces vouées à disparaître de la vallée suite à la colonisation progressive de leur habitat par la forêt. A terme, les élus envisagent aussi de valoriser ce site exceptionnel par la création d'un sentier botanique. Des devis ont été demandés à cet effet.

## Le projet éolien soutenu en haut lieu

Pour la Députée Mme Martinez, "ce projet innovant et en totale adéquation avec la vallée de l'Oule doit bénéficier de tous les soutiens financiers possibles". Monsieur le Préfet souhaite quant à lui que le projet « s'inscrive dans la durabilité économique ». Comme le projet de valorisation de la filière noix, le projet éolien « est un projet structurant, non une fin en soi mais un moyen pour développer le territoire. C'est aussi un projet qui va dans le sens de la politique nationale tout en véhiculant les valeurs du département des Hautes Alpes. » Monsieur le Préfet s'est enfin félicité que la Société Alpine de Protection de la Nature, qui a réalisé l'étude floristique, cautionne la démarche.

## Du vent mais aussi des idées

C'est également dans cette optique que la CCVO souhaite créer une Association Foncière Pastorale qui aura plusieurs avantages : développer le pasto-

## UN DIPLÔME POUR LA CCVO !

Dans le cadre de la semaine de l'environnement qui s'est déroulée en juin 2003, le comité de par-rainage de Provence Alpes Côte d'Azur, au nom du ministère de l'écologie et du développement durable a décerné à la CCVO le diplôme du développement durable 2003 pour le portage de son projet d'implantation d'une ferme éolienne dans la Vallée de l'Oule.



# Dans la vallée...dans la vallée....

## Carnet blanc Quand c'est oui... c'est oui !!!

Nadine et André Parcy ont marié leur petit dernier à Sainte-Marie où ils ont élu domicile depuis presque deux ans. Béatrice Anssens, une fleur de Provence, et Guillaume Parcy de Valréas ont en effet fait l'honneur aux habitants du village de choisir cette petite mairie de la Haute vallée de l'Oule pour officialiser leur union le samedi 26 juillet. Le Maire, Jean-Louis Corréard



a eu le grand plaisir de prendre acte de leur union non sans avoir auparavant communiqué aux futurs époux la recette du bonheur :

*« Mettez à la marmite beaucoup de persévérance et de patience. Avec même quantité de bonne humeur et de bonne volonté, écumez soigneusement pour enlever l'égoïsme, la paresse et la négligence. Laissez mijoter doucement sans quitter le foyer. Vous aurez ainsi accommodé le vrai bonheur. »*

Sur ces conseils ô combien précieux et sur fond d'accordéon, dans une ambiance champêtre et décontractée à la fois les jeunes mariés ont ensuite descendu les marches du perron tout de blanc fleuri sous une pluie de pétales multicolores comme autant de vœux de bonheurs à leur adresse.

Il ne leur reste désormais plus qu'à exercer tout leur talent culinaire pour encore perfectionner et parfaire la recette du bonheur en y apportant leur touche personnelle là où le vent les mènera : à Ste-Marie, à Valréas ou ailleurs !

## FETE VOTIVE DE MONTMORIN

Denise Burgos, Présidente du Comité des fêtes de Montmorin ainsi que les deux autres membres du bureau **Jacqueline Figuiet** et **Christian Capello** ont encore dépensé beaucoup d'énergie cette année pour nous concocter une journée bien agréable toute d'insouciance et de convivialité.

## Juilletistes et aoûtistes

A Montmorin la fête c'est traditionnellement le rendez-vous des juilletistes et des aoûtistes qui s'y croisent le temps d'une partie de pétanque, d'une pose buvette...

D'autres bénévoles méritants ont aussi mis la main à la patte : **Hervé Langlois, Eric Cousin, François Burgos, Raymond Aubert, Aimé Corréard**, sans oublier les enfants du village toujours prêts à participer spontanément. **Guillaume Capello**, employé par la commune pendant l'été a également été réquisitionné.



La canicule n'a pas réussi à décourager les 80 participants (40 doublettes)

au concours de boules. C'est l'équipe de **Zé et Olivier** de Vaison La Romaine qui a remporté la finale contre Eric Cousin et Claude Talon.

Plus tard en soirée l'orchestre **Delta** a résonné jusque dans les

hameaux les plus reculés du village. On a dansé et bien dansé car avec Delta il y en a pour tous les goûts, tous les âges, grâce à un répertoire varié qui n'a laissé personne sur la touche. Un répertoire magnifiquement interprété en partie par la chanteuse **Patricia Allier** de l'Epine que nous avions eu déjà le plaisir d'applaudir l'été dernier.

Le tirage de la tombola a fait des heureux et tout particulièrement une heureuse : **Paulette Haro** de la maison de la presse de la Motte Chalancon s'est vue attribuer le premier lot : un lecteur DVD. Le filet garni a été gagné par **M. Combe** du garage de La Motte.

Alors décidément : un grand bravo aux montois !



## La Grande Traversée des Alpes et la Vallée de l'Oule

### La Vallée de l'Oule sur l'itinéraire des "chemins du soleil"

Le nouveau topo guide de la "Grande Traversée Alpine à VTT" vient de paraître. Il est disponible dans certaines grandes surfaces et dans les Offices de Tourisme du Buëch au prix de 18 €.

Les VTTistes pourront s'y référer pour parcourir les nouveaux "chemins du soleil" suivant trois itinéraires plus longs que ceux mis en place initialement :

- Grenoble / Sisteron : 330 km via Bruis et Montmorin
- Valence / Gap / Sisteron : 372 km
- ainsi qu'une variante sportive : Saillans / Montmorin : 91 km.

L'itinéraire Grenoble / Sisteron qui passe par Bruis et Montmorin a fait l'objet d'un article d'une dizaine de pages dans la revue Alpes Loisir (parution été 2003).

Ce parcours permet de rallier St Nizier-du-Moucherotte près de Grenoble à Sisteron en 7 jours. (Voir carte).

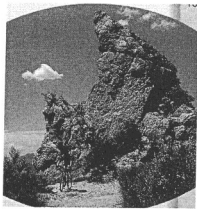
"Entre Luc-en-Diois et Montmorin, le parcours des Chemins du Soleil s'immerse dans le fantastique chaos de rochers du Claps, créé par l'effondrement du pic de Luc au XV<sup>ème</sup> siècle. Avec la cascade du saut de la Drôme, voici l'un des sites les plus touristiques des Préalpes... Le final s'effectue par la

montée du col de Bruis (1 264 m), point de passage vers les Hautes Alpes. La descente de ce col est à prendre avec précaution, d'autant que la fatigue de la montée a émoussé les réflexes. Sur ce sentier étroit et technique, la moindre faute de trajectoire est rapidement sanctionnée par la chute. Au village de Bruis, nous retrouvons enfin la route, bordée de tilleuls et de noyers, qui nous conduit tranquillement jusqu'à Montmorin et au gîte d'étape de Pra Boyer. Nous voilà dans le Buëch."

Extrait de l'article paru dans la revue Alpes loisir (été 2003)



La difficile ascension du col de Bruis



# ...énergies renouvelables...

Le mois de juillet a été chargé pour les conseillers communautaires qui ont reçu tour à tour le Vice-Président de la Région PACA, Monsieur Christian Graglia (le 9 juillet) et le Préfet des Hautes Alpes, Monsieur Patrick Strzoda, accompagné de la Députée Maire Henriette Martinez (le 18 juillet).

Les conseillers communautaires travaillent sur le projet éolien depuis fin 2001 et à ce jour, encouragés par les premiers résultats de l'étude des vents leur motivation reste intacte.

Cependant il devenait essentiel pour eux de connaître clairement la position des plus hautes instances du département afin de prendre les bonnes décisions pour l'avenir.

Au terme de ces deux visites les conseillers ont désormais l'assurance qu'ils continueront à être accompagnés dans leur démarche par les services de l'Etat et de la Région. Monsieur Graglia, Monsieur Strzoda et Mme Martinez ayant tous les trois salué l'initiative des élus de la vallée de l'Oule en insistant sur le caractère innovant de ce projet. C'est en effet la première fois qu'une structure intercommunale porte un projet aussi loin dans ses études grâce aux financements de l'Europe, de l'Etat et de la Région.

### Le projet éolien cité en exemple

Le Vice - Président de la Région a également fait remarquer que par la suite, cette démarche pourra être "exportable" dans d'autres régions et servira de modèle. Ceci facilitera alors le développement d'autres projets éoliens sur le territoire français et en région PACA. Il a déclaré :  
« Au delà de ses trésors touristiques, notre département recèle d'autres richesses, aujourd'hui insuffisamment exploitées : les énergies douces, qu'il s'agisse de l'eau, du soleil et du vent. Je

suis convaincu qu'elles peuvent devenir une vraie source de développement, notamment dans les zones rurales, à deux conditions : la première, c'est que leur valorisation respecte notre cadre de vie et notre environnement, la seconde, c'est que leur exploitation n'échappe pas à la maîtrise des collectivités locales. En ce

sens, le projet éolien de la vallée de l'Oule me semble particulièrement intéressant. Conduit en concertation avec les habitants, il a vocation à devenir exemplaire. C'est pourquoi le Conseil Régional a accompagné fortement la Communauté de communes, tant en ce qui concerne les études que les conseils en ingénierie ».

De son côté, Monsieur le Préfet a approuvé la signature du protocole de co développement avec la CNR (dernier temps fort parmi les étapes du projet) en particulier dans la mesure où "ce nouveau partenaire est un pro".

Soucieux de ne pas voir la communauté de communes s'endetter, Monsieur le Préfet a cependant tenu à mettre en garde les élus contre une toujours possible remise en cause de l'obligation de rachat de l'électricité « verte » par

EDF à des tarifs incitatifs. A quoi les élus ont répondu qu'il n'était pas question pour eux d'emprunter pour développer le projet.

Monsieur le Préfet a également rappelé que le moment était effectivement opportun pour tenter de faire aboutir un tel projet - structurant pour la vallée de l'Oule - "les financements de l'Etat n'étant garantis de façon certaine que jusqu'en 2008".

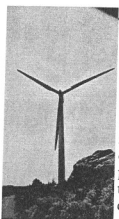
"La valorisation des énergies douces doit respecter notre cadre de vie."

C. Graglia,  
(Vice Président de la Région PACA)

"...un projet qui va dans le sens de la politique nationale tout en véhiculant les valeurs du département des Hautes Alpes."

P. Strzoda  
(Préfet des Hautes Alpes)

# ...éoliennes...éoliennes...



## L' étude foncière

La Safer a commencé une série de démarches auprès des propriétaires privés concernés par le projet car possédant des parcelles sur la crête du col de Bruis. Il ne s'agit pour l'instant que d'anticiper et obtenir des promesses de vente ou d'échange afin de gagner du temps.

## Le personnel

Mlle Gaëlle Chauvelin a été embauchée le 7 avril dernier et pour 6 mois pour assurer plus particulièrement le suivi et l'animation du projet éolien mais aussi des autres projets portés par la CCVO. Son contrat arrivera donc à terme début octobre. Par délibération en date du 15 mai 2003, les conseillers ont manifesté le souhait de voir ce poste prolongé pendant un an à plein temps. Pour ce faire, des financements ont été demandés auprès de l'Etat par l'intermédiaire du CA-DEA

## Le partenariat

Par délibération en date du 17 juin 2003, les conseillers, après avoir pris connaissance des termes du protocole de co développement proposé par C N R/ Electrabel, ont autorisé le Président de la CCVO à signer ce document contractuel en vue de l'élaboration d'un partenariat avec cette société.

Selon ce protocole, la CNR va, sur une période déterminée, conduire à sa charge une partie des études afin de s'assurer que le projet de la vallée de l'Oule est rentable avant de s'engager aux côtés de la CCVO dans un partenariat de co développement. Quoi qu'il en soit, les élus continuent leur recherche de financement pour la poursuite des études et en particulier dans le cadre du contrat Montagne.

## Qu'est-ce que la CNR Electrabel ?

La Compagnie Nationale du Rhône est le deuxième producteur d'électricité en France. Une production exclusivement issue d'énergies renouvelables : la CNR est à l'origine des principaux aménagements hydroélectrique sur le Rhône.

A ce titre, cette société souhaite également s'impliquer dans le développement exponentiel de l'éolien en France, d'où le partenariat spécifique pour l'éolien qu'elle a conclu avec la société Electrabel, une société belge qui a fait ses preuves dans ce domaine.

Dans une éthique de développement durable ces deux sociétés se sont donc réunies autour d'un projet commun baptisé CN' Air.



## La campagne de mesure des vents : les premiers résultats

Selon les premiers résultats de la campagne de mesure des vents, résultats issus d'un rapport intermédiaire réalisé à mi-parcours de l'étude, les données enregistrées sur le mât de mesure implanté au col de Bruis font état d'une vitesse de vents située entre 7,2 et 7,7 mètres par seconde. Ces résultats sont supérieurs à la moyenne nationale. Les élus ont donc décidé de poursuivre les différentes études en vue de l'implantation d'un parc éolien sur la crête du col de Bruis.



## Qu'est-ce que la Grande Traversée des Alpes ?

Association née il y a 32 ans dans la mouvance des Parcs Naturels Régionaux, la GTA désigne à l'origine l'itinéraire qui, à pieds ou à ski relie le lac Lemane à la Méditerranée. Son siège social se trouve à Grenoble.

L'idée de son fondateur Philippe Lamour était de conceptualiser et valoriser la randonnée pour en faire un outil de développement touristique local et contribuer ainsi à l'essor économique des territoires demeurés à l'écart des flux touristiques et frappés par l'exode rural.

Depuis cette époque pionnière, l'association a fait son chemin, entraînant avec elle les collectivités territoriales qui en sont aujourd'hui la composante principale (7 départements, 2 régions : PACA et Rhône Alpes, 205 communes).

Le SMICAR (Syndicat Mixte des Activités de Randonnée) auquel la CCVO adhère est un des partenaires privilégiés de la GTA (Autres partenaires : ONF, Offices de Tourisme, Fédération Française de Cyclisme, Associations Drôme VTT, Département de la Drôme, PNR du Vercors, ville de Gap, clubs de cyclisme, CDT 05 et 26).

Les "chemins du soleil" mis en place grâce à l'action de la GTA et labellisés en 1999 par la Fédération Française du Cyclisme ont été financés par : l'Etat, la région Rhône Alpes, la région PACA, le département de la Drôme, le département des Hautes alpes, les villes de Gap et de Valence.

La GTA a mis à profit son savoir faire pour :

- Procéder au balisage, à la signalétique et au report des itinéraires sur des cartes et topo guides,

- Faciliter la création d'hébergements régulièrement disposés le long des itinéraires en incitant les habitants à créer des espaces d'accueil : les gîtes d'étape (gîte de Pra-Boyer) qui font l'objet de signatures de chartes spécifiques. La Ferme Auberge de la Rabasse est également partenaire de l'opération.

- Assurer l'entretien des sentiers (dans notre secteur le SMICAR sous-traite ces prestations à Nature Emploi et à l'ONF)

- Assurer la promotion des sentiers par l'utilisation de divers supports médiatiques : topo guides, salon de la randonnée, Internet, diffusion d'articles dans les revues spécialisées, diffusion de dépliants dans les OT, organisation de raids sur les parcours, ...

- Assurer une cohérence entre les itinéraires et les réseaux de transport en commun existants.

## Le bureau

### Composition du bureau :

Président : Christian GRAGLIA, Vice Président de la Région PACA

1er Vice-Président : Gérard BERTRAND, Vice Président de la Région Rhône Alpes

2ème Vice-Président : René GIRARD, ancien Président du Conseil Général de la Savoie et ancien commissaire national à la DATAR

Vice-Président Délégué : Noël LEBEL

Trésorier : Gérard TENOUX\*

Secrétaire : Jean-Pierre FEUVRIER

Secrétaire Adjoint : Gilbert MANTAVONI

\* Gérard Tenoux siège également au premier collège du Conseil d'Administration en tant que représentant des maires des Alpes du Sud,



C.C.V.O.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

PRESSING AUGUSTIN SÈZE	SINGER	PIEDRE LEPRE CHARGE ANNALE	REPLIE SAUNIER NOTE	INSTAURANT DE CHIRURGIE
PILOTE				
CLARE			PASSEUR MÉDON	
CHÉNEUSE	PORT DU SANGHAK	À SON CHIEF AUXILIARE		
AVANT NOUS	POSSÈDE RANNE LE ROYER	MONALE JURIS MÉROS DE SPELBERG	SPICILE À L'ÉMOYER	RICLÉES
DÉPÔUS SALIER PORT DU SUD			BORO POUR LE POTI	
		TOUT		
QUENOTTE FILTRE NATUREL			ÉTOILE DU SOI SUFFI LA SOUAURE	
		CASSE		
FILE EN BENS BRENSE LONG TEMPS		OTÉ DE L'YONE		

Solution du n° 30

V	E	E	M
T	E	S	P
T	R	A	P
E	C	R	I
S	I	G	N
N	E	E	U
G	U	T	T
S	E	R	T
T	B	E	S
B	O	S	S
R	E	N	O
I	N	T	E
A	X	E	L

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE LA  
VALLÉE DE L'OULE**

Le village  
05150 BRUIS  
Tel: 04-92-66-04-39 ou 66-04-21  
Email: ccvo@free.fr

Nos heures d'ouvertures :  
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et  
vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Bibliothèque :  
Le lundi, mardi et vendredi :  
de 14 h à 17 h  
et le Mercredi : de 10 h à 12 h  
Tel : 04 92 66 04 39

Dépôt légal : 98009  
Imprimé Par Nos Soins

Année 2003 - Numéro 31  
juillet - août



**Au Fil de l'Oule...**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

## L'édito

Cette année encore la Vallée de l'Oule accueille sur son territoire un public estival permanent et (ou) de passage. Un public sans cesse à la recherche de plus d'authenticité, plus de bien être. Et de plus en plus la Vallée de l'Oule semble correspondre à ces attentes de paix ses atouts, sa configuration géographique, son patrimoine.

Aujourd'hui, les élus que nous sommes avons bien pris conscience des enjeux du moment. Des enjeux que nous devons gérer avec la plus grande prudence. Le moment est certes opportun pour faire valoir notre force, qui fut en d'au-

tres temps notre faiblesse - car si la vallée de l'Oule est aujourd'hui ce territoire vierge très prisé, symbole de pureté c'est aussi parce qu'elle a longtemps souffert d'isolement géographique. Mais notre devoir est à la fois de préserver l'existant ce qui n'exclut pas une évolution dans la mesure où elle est maîtrisée.

Et en effet, les choses évoluent : depuis le début de l'année, avec l'achèvement de la troisième tranche de travaux dans le col des Fourvettes, "passer le col" n'est plus un souci. De même, les travaux d'envasé prévus au mois de septembre si le temps le permet sur

la D 26 et sur 3 km à partir des limites de la Drôme vont encore contribuer à désenclaver la vallée. Même chose du côté des circuits VTT : la CCA vient d'inaugurer trois parcours sur les "chemins du soleil" dont un qui va permettre de relier Grenoble à Sisteron via Bruis et Montmorin en 7 jours sur 330 km.

S'ouvrir sur l'extérieur, se développer sans perdre son identité : la Vallée de l'Oule semble aujourd'hui parée pour relever le défi !

Un bon été à tous  
Gérard Fenoux

**Attention**  
Les personnes souhaitant résilier leur abonnement doivent le signaler aux bureaux de la CCVO avant le 30 septembre 2003

**Sommaire :**

- P. 1 éditorial
- P. 2 à 4 le projet éolien de la Vallée de l'Oule avance
- P. 5 et 6 la Vallée de l'Oule a soif...
- P. 6 et 7 fête intercommunale et fête de la noix
- P. 8 vie locale
- P. 9 carnet blanc, fête votive à Montmorin
- P. 10 et 11 Les chemins du soleil de la CTA passent par la vallée de l'Oule
- P. 12 divertissement